L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 26 NOVEMBRE, 1884. 58eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, QUATRIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi adressé par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, dans sur l'allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M. le 13ème jour de Decembre, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées toutes les propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes, au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus.

Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun, pour être offertes en vente comme suit:

STARKE, T. O.—
Taxe de 1882, montant à.....6c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornée par les rues Euphrosine, Hagan et Calliope, désigné comme le quart de l'Ilet No. 520.

STARKE, T. O.—
Taxe de 1883, montant à.....6c
Une certaine moitié triangulaire d'un ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornée par les rues Broad, White, Krato et Clio, désignée comme le quart de l'Ilet No. 493.

STARKE, T. O.—
Taxe de 1882, montant à.....12c
Taxe de 1883, montant à.....12c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ile bornée par les rues Broad, White, Krato et Clio, désignée comme le quart de l'Ilet No. 493.

SLIDELL, MRS THOMAS—
Taxe de 1882, montant à.....6c
Taxe de 1883, montant à.....6c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Harmonie et Toledano, désignée comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 279; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent ensemble 64 pieds de face à la rue Toledano sur une profondeur de 120 pieds.

SULLIVAN, P. J.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 70
Taxe de 1883, montant à.....2 70
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornée par les rues Locust, Magnolia et Pleasant, désignée comme lots Nos. 10 et 12 de l'Ilet No. 23; les dits lots Nos. 10 et 12 mesurent, ensemble, 66 pieds 8 pouces de face à la rue Sixième sur une profondeur de 124 pieds.

SŒURS DE NOTRE DAME—
Taxe de 1882, montant à.....$30 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Association, Laurel, Joséphine et St. André; désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'Ilet No. 108; les dits lots Nos. 8 et 10 mesurent ensemble 80 pieds 8 pouces de face à la rue Association sur une profondeur de 100 pieds.

BADLER, GEORGE W.—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Rocheblave, Washington et Upperline, désigné comme l'Ilet No. 471.

SHEPPARD, C. J.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Johnson, Deuxième et Troisième, désigné comme l'Ilet No. 426.

STOLL, MRS CHAS.—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Taxe de 1883, montant à.....12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Louisa, Frere, Chestnut, Huitième et Septième, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 102; le dit lot No. 10 mesure 27 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds.

SHUTE, LEE
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Sixième et Septième, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 163; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds.

SORIA, MRS HI. N.—
Taxe de 1882, montant à.....$24 00
Taxe de 1883, montant à.....24 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Melpomène et Thalie, désignée comme une portion de l'Ilet No. 477.

SPITZFADEN, GEO.—
Taxe de 1882, montant à.....$15 00
Taxe de 1883, montant à.....15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Septième et Huitième, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'Ilet No. 83; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent ensemble 62 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

SIXTH STREET M. E. CHURCH—
Taxe de 1882, montant à.....$7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Septième et Sixième, désignés comme lots Nos. 10 et 12 de l'Ilet No. 93; les dits lots Nos. 10 et 12 mesurent, ensemble, 66 pieds 8 pouces de face à la rue Sixième sur une profondeur de 124 pieds.

SŒURS DE NOTRE DAME—
Taxe de 1882, montant à.....$30 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Association, Laurel, Joséphine et St. André; désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'Ilet No. 108; les dits lots Nos. 8 et 10 mesurent ensemble 80 pieds 8 pouces de face à la rue Association sur une profondeur de 100 pieds.

BADLER, GEORGE W.—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Rocheblave, Washington et Upperline, désigné comme l'Ilet No. 471.

SHEPPARD, C. J.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Johnson, Deuxième et Troisième, désigné comme l'Ilet No. 426.

STOLL, MRS CHAS.—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Taxe de 1883, montant à.....12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Louisa, Frere, Chestnut, Huitième et Septième, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 102; le dit lot No. 10 mesure 27 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds.

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL—
Taxe de 1882, montant à.....$15 00
Taxe de 1883, montant à.....15 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Magazine, St. André et Joséphine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 186; la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 100 pieds.

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL—
Taxe de 1882, montant à.....$30 00
Taxe de 1883, montant à.....30 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Magazine, St. André et Joséphine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 186; la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 100 pieds.

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL—
Taxe de 1882, montant à.....$420 00
Taxe de 1883, montant à.....420 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Magazine, St. André et Joséphine, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'Ilet No. 136; les dits lots Nos. 1 à 10 mesurent 260 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Magazine et Joséphine.

SCOTT, EDOUARD PHILIPPE—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile borné par les rues Baronne, Dryades, Sixième et Washington, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'Ilet No. 258; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent ensemble 50 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 138 pieds 4 pouces.

STEWART, VVE JOE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Denis, Dryades, Harmonie et Toledano, désignés comme lots Nos. 9 et 10 mesurent ensemble 64 pieds de face à la rue Toledano sur une profondeur de 120 pieds.

SULLIVAN, P. J.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 70
Taxe de 1883, montant à.....2 70
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile [illegible] de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile [illegible] Magnolia et Pleasant, désignée comme lots Nos. 10 et 12 de l'Ilet No. 23; les dits lots Nos. 10 et 12 mesurent, ensemble, 66 pieds 8 pouces de face à la rue Sixième sur une profondeur de 124 pieds.

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL—
Taxe de 1882, montant à.....$15 00
Taxe de 1883, montant à.....15 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornée par les rues Constance, Magazine, St. André et Joséphine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 186; la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 100 pieds.

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL—
Taxe de 1882, montant à.....$420 00
Taxe de 1883, montant à.....420 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornée par les rues Constance, Magazine, St. André et Joséphine, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'Ilet No. 136; les dits lots Nos. 1 à 10 mesurent 260 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Magazine et Joséphine.

STARKE, T. O.—
Taxe de 1882, montant à.....12c
Taxe de 1883, montant à.....12c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornée par les rues Broad, White, Krato et Clio, désignée comme le quart de l'Ilet No. 493.

SLIDELL, MRS THOMAS—
Taxe de 1882, montant à.....6c
Taxe de 1883, montant à.....6c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Harmonie et Toledano, désignée comme une portion de l'Ilet No. 279.

SIXTH STREET M. E. CHURCH—
Taxe de 1882, montant à.....$7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Septième et Sixième, désignés comme lots Nos. 10 et 12 de l'Ilet No. 93; les dits lots Nos. 10 et 12 mesurent, ensemble, 66 pieds 8 pouces de face à la rue Sixième sur une profondeur de 124 pieds.

SŒURS DE NOTRE DAME—
Taxe de 1882, montant à.....$30 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Association, Laurel, Joséphine et St. André; désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'Ilet No. 108; les dits lots Nos. 8 et 10 mesurent ensemble 80 pieds 8 pouces de face à la rue Association sur une profondeur de 100 pieds.

BADLER, GEORGE W.—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Rocheblave, Washington et Upperline, désigné comme l'Ilet No. 471.

SHEPPARD, C. J.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Johnson, Deuxième et Troisième, désigné comme l'Ilet No. 426.

STOLL, MRS CHAS.—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Taxe de 1883, montant à.....12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Louisa, Frere, Chestnut, Huitième et Septième, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 102; le dit lot No. 10 mesure 27 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds.

SCHILLING, MRS M. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Freret, Philippine et Jackson, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 316; le dit lot No. 13 mesure 29 pieds 3 pouces de face à la rue Freret sur une profondeur de 90 pieds.

SCHOPP, C. L.—
Taxe de 1882, montant à.....20c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Johnson, Deuxième et Troisième, désignée comme l'Ilet No. 426.

STOLL, MRS CHAS.—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Taxe de 1883, montant à.....12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Louisa, Frere, Chestnut, Huitième et Septième, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 102; le dit lot No. 10 mesure 27 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds.

SHUTE, LEE
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Sixième et Septième, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 163; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds.

SORIA, MRS HI. N.—
Taxe de 1882, montant à.....$24 00
Taxe de 1883, montant à.....24 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornée par les rues Dorgenois, Rocheblave, Melpomène et Thalie, désignée comme une portion de l'Ilet No. 477.

SPITZFADEN, GEO.—
Taxe de 1882, montant à.....$15 00
Taxe de 1883, montant à.....15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Septième et Huitième, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'Ilet No. 83; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent ensemble 62 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL—
Taxe de 1882, montant à.....$15 00
Taxe de 1883, montant à.....15 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornée par les rues Constance, Magazine, St. André et Joséphine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 186; la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 100 pieds.

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL—
Taxe de 1882, montant à.....$420 00
Taxe de 1883, montant à.....420 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornée par les rues Constance, Magazine, St. André et Joséphine, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'Ilet No. 136; les dits lots Nos. 1 à 10 mesurent 260 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Magazine et Joséphine.

STARKE, T. O.—
Taxe de 1882, montant à.....12c
Taxe de 1883, montant à.....12c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans la quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornée par les rues Sixième, Dryades, Sixième et Washington, désignée comme la moitié du lot No. 16 de l'Ilet No. 276; la dite moitié du lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 125 pieds.

STEPHENS, J. T. H.—
Taxe de 1883, montant à.....
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Sixième et Washington, désignée comme la moitié du lot No. 16 de l'Ilet No. 276; la dite moitié du lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 125 pieds.

SHELTERHELM, MRS C.
Taxe de 1883, montant à.....$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornée par les rues Baronne, Carondelet, Washington et Sixième, désignée comme lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 249; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 57 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 150 pieds.

SEIKFORT, JNO.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornée par les rues Laurel, Magnolia, Jackson et Josephine, désigné comme le lot No. 17 de l'Ilet No. 377; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Josephine sur une profondeur de 120 pieds.

SADLER, GEO W.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Une certaine portion triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Melpomène et Thalie, désignée comme une portion de l'Ilet No. 477.

STOCKMEYER, H.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 60
Taxe de 1883, montant à.....1 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Liberte, Philippe et Jackson; désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 316; le dit lot No. 10 mesure 29 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 126 pieds.

SADLER, B. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 60
Taxe de 1883, montant à.....3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Liberte, Prieur et Deuxième; désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 425; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 126 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Deuxième et Liberte.

SEYFERS, MRS ALBERT—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Freret, Pleasant et Harmonie, désigné comme l'Ilet No. 17.

SHEPARD, C. J.—
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Howard, Freret, Huitième et Harmonie, désigné comme l'Ilet No. 338.

SHATTUCK, MRS H. D.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Howard, Freret, Philippe et Jackson, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 316; le dit lot No. 13 mesure 29 pieds 3 pouces de face à la rue Freret sur une profondeur de 90 pieds.

SCHOPP, C. L.—
Taxe de 1882, montant à.....20c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Washington et Terpsichore, désignée comme un quatrième de l'Ilet No. 493d.

SPEYERS, MRS ALBERT—
Taxe de 1882, montant à.....
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Howard, Freret, Harmonie et Pleasant, désigné comme l'Ilet No. 338.

SCHILLING, MRS M. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Freret, Philippe et Jackson, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 316; le dit lot No. 13 mesure 29 pieds 3 pouces de face à la rue Freret sur une profondeur de 90 pieds.

STARKE, T. O.—
Taxe de 1882, montant à.....12c
Taxe de 1883, montant à.....12c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans la quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornée par les rues Baronne, Dryades, Sixième et Washington, désignée comme une portion de l'Ilet No. 16 de l'Ilet No. 276; la dite portion de lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 125 pieds.

SHELTERHELM, MRS JOHN—
Taxe de 1883, montant à.....$24 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ile bornée par les rues Baronne, Carondelet, Washington et Sixième, désignés comme les lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 249; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 57 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 150 pieds.

SHELTERHELM, MRS CATHERINE—
Taxe de 1882, montant à.....$42 00
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chippewa, Jackson, Josephine et Annonciation, désignés comme lots Nos. 7, 8 et 9 de l'Ilet No. 370; les dits lots Nos. 7, 8 et 9 mesurent 93 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 125 pieds, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Troisième et Annonciation.

SLIDELL, VVE THOMAS—
Taxe de 1882, montant à.....15c
Taxe de 1883, montant à.....15c
Une portion d'un certain ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Dryades, Harmonie et Toledano, désignée comme une portion de l'Ilet No. 279; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent ensemble 64 pieds de face à la rue Toledano sur une profondeur de 120 pieds.

SADLER, B. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 60
Taxe de 1883, montant à.....3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Howard, Liberte, Prieur et Deuxième; désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 425; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 126 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Deuxième et Liberte.

SEYFERS, MRS ALBERT—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Howard, Freret, Pleasant et Harmonie, désigné comme l'Ilot No. 17.

SHEPARD, C. J.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Un certain ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Howard, Freret, Huitième et Harmonie, désigné comme l'Ilot No. 338.

SHATTUCK, MRS H. D.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Howard, Freret, Philippe et Jackson, désigné comme lot No. 13 de l'Ilot No. 316; le dit lot No. 13 mesure 29 pieds 3 pouces de face à la rue Freret sur une profondeur de 90 pieds.

SCHOPP, C. L.—
Taxe de 1882, montant à.....20c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Dupré, Gayoso, Washington et Terpsichore, désignée comme un quatrième de l'Ilot No. 493d.

STARKE, T. O.—
Taxe de 1882, montant à.....6c
Taxe de 1883, montant à.....6c
La moitié d'un certain ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Howard, Liberte, Philippe et Jackson; désignée comme lot No. 10 de l'Ilot No. 316; le dit lot No. 10 mesure 29 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 126 pieds.

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL—
Taxe de 1882, montant à.....$15 00
Taxe de 1883, montant à.....15 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Constance, Magazine, St. André et Joséphine, désignée comme une portion de l'Ilot No. 186; la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 100 pieds.

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL—
Taxe de 1882, montant à.....$420 00
Taxe de 1883, montant à.....420 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Constance, Magazine, St. André et Joséphine, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'Ilot No. 136; les dits lots Nos. 1 à 10 mesurent 260 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Magazine et Joséphine.

STARKE, T. O.—
Taxe de 1882, montant à.....12c
Taxe de 1883, montant à.....12c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans la quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornée par les rues Sixième, Dryades, Sixième et Washington, désignée comme la moitié du lot No. 16 de l'Ilet No. 276; la dite moitié du lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 125 pieds.

STEPHENS, J. T. H.—
Taxe de 1883, montant à.....
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilot borné par les rues Dryades, Sixième et Washington, désignée comme la moitié du lot No. 16 de l'Ilet No. 276; la dite moitié du lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 125 pieds.

STARKE, T. O.—
Taxe de 1882, montant à.....12c
Taxe de 1883, montant à.....12c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans la quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornée par les rues Saloedo, Gayoso, Calliope et Clio, désignée comme une portion de l'Ilet No. 504.

STARKE, T. O.—
Taxe de 1882, montant à.....15c
Taxe de 1883, montant à.....15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Saloedo, Lopez, Calliope et Clio, désignée comme un quart de l'Ilet No. 512.

STEWART, J. C.—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
La moitié d'un certain ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Saloedo, Lopez, Calliope et Clio, désignée comme la moitié du lot No. 512.

STEWART, J. C.—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
La moitié d'un certain ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Saloedo, Lopez, Calliope et Clio, désignée comme la moitié du lot No. 512.

STEWART, J. C.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornée par les rues Dryades, Sixième et Washington, désignée comme une portion de l'Ilet No. 16 de l'Ilet No. 276; la dite portion de lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 125 pieds.

SHELTERHELM, MRS C.
Taxe de 1883, montant à.....$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornée par les rues Baronne, Carondelet, Washington et Sixième, désignée comme lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 249; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 57 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 150 pieds.

SAUTIER, LOUIS—
Taxe de 1883, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laurel, Dryades, Huitième et Septième, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 256; le dit lot No. 2 mesure 62 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 2 forme l'encoignure des rues Dryades et Huitième.

SHELTERHELM, MRS CATHERINE—
Taxe de 1882, montant à.....$42 00
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Chippewa, Jackson, Josephine et Annonciation, désignés comme lots Nos. 7, 8 et 9 de l'Ilet No. 370; les dits lots Nos. 7, 8 et 9 mesurent 93 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 125 pieds, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Troisième et Annonciation.

SLIDELL, VVE THOMAS—
Taxe de 1882, montant à.....15c
Taxe de 1883, montant à.....15c
Une portion d'un certain ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Dryades, Harmonie et Toledano, désignée comme une portion de l'Ilet No. 279; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent ensemble 64 pieds de face à la rue Toledano sur une profondeur de 120 pieds.

TRACY, MRS MARIE—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre et l'arrière portion d'un autre lot, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Liberte, Howard, Prieur et Deuxième, désignés le lot No.